

**ÉGYPTE**  
monde arabe

**Égypte/Monde arabe**

22 | 1995

Géographies de l'Égypte 1

---

## De la crise du centralisme au triomphe des marges

François Moriconi-Ebrard

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ema/593>

DOI : 10.4000/ema.593

ISSN : 2090-7273

### Éditeur

CEDEJ - Centre d'études et de documentation économiques juridiques et sociales

### Édition imprimée

Date de publication : 30 juin 1995

Pagination : 11-42

ISSN : 1110-5097

### Référence électronique

François Moriconi-Ebrard, « De la crise du centralisme au triomphe des marges », *Égypte/Monde arabe* [En ligne], Première série, Géographies de l'Égypte 1, mis en ligne le 08 juillet 2008, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ema/593> ; DOI : 10.4000/ema.593

---

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

© Tous droits réservés

---

# De la crise du centralisme au triomphe des marges

François Moriconi-Ebrard

---

- 1 La présente synthèse se propose d'explorer quelques pistes de recherche, en brossant à grands traits un tableau de l'Égypte qui constituera le préambule à un programme de recherche du Cedej provisoirement intitulé « Villes et terroirs de l'Égypte moderne ». Ce programme mobilise un vaste corpus statistique et cartographique rassemblé par l'Observatoire urbain du Caire contemporain<sup>1</sup>, mais qui n'est pas encore opérationnel du fait de sa mise en œuvre récente.
- 2 Comme si un syndrome d'égyptologie avait perduré jusque dans les recherches actuelles en géographie, un grand nombre de travaux menés sur l'Égypte — et en particulier sur Le Caire — mettent d'emblée en avant la spécificité de leur objet d'étude, ce qui soulève la question de leur lisibilité. Sans remettre en cause l'intérêt et la qualité de ces écrits, on peut simplement soulever la question : à qui s'adressent-ils ? Aux spécialistes de l'Égypte ou à l'ensemble de la communauté scientifique ?
- 3 Spécifique, l'Égypte l'est certainement : mais on ne saurait poser ce caractère d'emblée comme grille de lecture, car ce n'est pas un concept. Chaque pays est singulier, comme tout être humain ou groupe social. Si spécificité il y a, celle-ci reste à démontrer et doit être traduite en termes « lisibles » de l'extérieur.
- 4 On peut également lier à cette observation le fait que les approches et les thèmes de recherche sont rarement orientés vers une recherche comparative. Lorsqu'ils sont mis en perspective, ce n'est que pour mieux appuyer la démonstration de la spécificité. Il ne s'agit pas de mettre en cause leur valeur heuristique, mais simplement de souligner leur faible intégration dans un mouvement disciplinaire qui tend aujourd'hui à appréhender l'espace, son organisation, sa structure, son évolution à partir d'outils, de concepts, de lois, de modèles et de théories dits « universels ». Le mot doit être entendu ici au sens hégélien (« universel concret »), comme « l'unité des éléments logiques antérieurs dont le concept est la synthèse universelle (puisqu'il est susceptible d'un nombre indéfini d'applications) et concrète ».

- 5 Prenons un exemple : celui de la métrique, ou théorie de la mesure dans un espace. En géographie, elle rend compte des formules de déplacement des individus, des objets matériels, des informations d'un point à un autre, en incluant divers aspects : la distance, le temps, le moyen, le rythme. Quel que soit le territoire que l'on considère à la surface de la Terre, tout déplacement est réglé par une certaine métrique. Se déplacer répond à des enjeux fondamentaux, indispensables pour maintenir la structure d'une société : d'une part s'approvisionner, échanger, d'autre part communiquer, informer, encadrer.
- 6 Voilà donc un concept qui, exposé de la sorte, sonne comme une évidence : il résulte d'une loi « universelle » au sens où il est incontournable, infaillible, et l'Égypte, pas plus que le reste du monde, n'y échappe.
- 7 Une relecture de l'Égypte sous cet angle consisterait à observer, sur ce territoire, ce qui fait la particularité des métriques, d'en analyser les implications à travers le filtre de processus induits par des théories universelles... Cet exemple, donné ici uniquement à titre d'illustration, est évidemment reproductible et applicable à tous les concepts de la géographie. La « spécificité » d'un élément procède alors de la combinaison, du savant dosage d'un certain nombre de lois universelles, et l'approche scientifique consiste ainsi à interroger les modalités de ce dosage.
- 8 Cette acception hégélienne du concept « universel » ne doit pas être confondue avec le sens de « mondial » ou « global », qui renvoie à une problématique fondée sur la dialectique « mondial-local », mais limite la recherche aux processus d'intégration de l'Égypte à l'économie-monde. Si cet aspect des transformations de l'Égypte est évidemment incontournable, il ne permet d'appréhender que partiellement les aspects de l'organisation socio-spatiale d'un territoire. Du reste, les Égyptiens substituent généralement le terme d'« occidental » à celui de « mondial ».
- 9 Dès lors, si « Le Caire se brouille », si « l'espace éclate », si « la ville implose »<sup>2</sup>, ce n'est peut-être pas la ville qui est à mettre en cause mais, sans doute, les outils conceptuels de la recherche. De tels constats révèlent en effet la difficulté à renouer les fils de diverses problématiques *a priori* contradictoires, et à rendre compte, dans un même discours, de phénomènes qui se déroulent simultanément à plusieurs échelles. S'ils concernent le Caire et non l'Égypte, c'est peut-être que la capitale a jusqu'ici focalisé l'attention de la majorité des chercheurs. Cependant, il est légitime de penser qu'à bien des égards « Masr » (Le Caire, en dialectal égyptien) et « Misr » (l'Égypte) ne font qu'un. Tout d'abord, parce que l'analyse de l'espace de la métropole et de sa société renvoie sans cesse à d'autres échelles ; à celle du pays, voire, pour une période plus récente liée à l'*infitâh*, à celle du monde. Ensuite, parce qu'une interrogation élémentaire des structures profondes de la société et de l'espace égyptiens révèle le poids d'un centralisme écrasant.

#### Les trois mondes de l'Égypte traditionnelle

- 10 Quelques observations très simples permettent schématiquement de diviser le territoire égyptien en trois mondes distincts : l'agglomération, les terres agricoles et le désert. L'on passe de l'un à l'autre sans ambiguïté, par des limites paysagères franches. Ces trois mondes se sont construits selon leurs propres lois — en particulier celles qui dérivent des métriques — de sorte que chacun d'eux possède une forte identité. Gouverner l'Égypte, c'est gérer simultanément ces trois mondes en tenant compte des interactions, des rivalités et des complémentarités qui peuvent s'établir entre eux.

#### Le monde aggloméré

- 11 L'agglomération représente par définition l'unité — ou noyau — de peuplement élémentaire (en anglais : *settlement*) qui sert à mesurer et à caractériser la répartition d'une population sur un territoire. Les unités de peuplement ont une taille variant de quelques habitants — ce sont les ménages vivant dans une construction isolée ou une ferme — à la grande métropole, pluri-millionnaire en nombre d'habitants. On utilise cependant le concept d'« agglomération » à partir d'un certain seuil de population, et d'« agglomération urbaine » à partir d'un seuil encore plus élevé, variable selon les pays. Il ne faut pas confondre les « agglomérations » avec les « unités locales » (village, commune, localité...) qui sont des entités administratives comprenant généralement une agglomération principale et son terroir (terres agricoles, bois, forêts, landes, déserts, etc.), ainsi que, éventuellement, quelques écarts (hameaux, dépendances, lieux-dits, fermes isolées...).
- 12 L'agglomération égyptienne, qu'elle soit rurale ou urbaine, répond aux fondements mêmes du concept : littéralement, agglomérer signifie « unir en une masse compacte ». La spécificité de l'Égypte repose pour une bonne part sur l'omniprésence de ce modèle d'organisation dans sa structure de peuplement.
- L'agglomération, fondement du système de peuplement égyptien
- 13 L'agglomération est par excellence l'élément caractéristique du système de peuplement égyptien contemporain. Quelles que soient leurs tailles, les agglomérations égyptiennes présentent une densité d'occupation exceptionnellement élevée. Globalement, et bien que l'on manque de statistiques internationales complètes dans ce domaine, cette dernière est sans doute en moyenne la plus forte au monde. Cette caractéristique est en particulier liée au fait que la taille moyenne des agglomérations y est extrêmement élevée, ce qui représente une des grandes originalités du système de peuplement de l'Égypte.
- 14 Le nombre d'unités de peuplement s'élève à 8.500, dont 4.310 sont des chefs-lieux de « villages » au sens administratif. Il convient, d'une part, d'ajouter à ce total près de 200 « villes » et, d'autre part, d'en soustraire environ 600 unités de peuplement qui sont agglomérées à une ville ou à un chef-lieu de village. En fin de compte, le nombre total d'unités spatiales peut être estimé raisonnablement à un peu plus de 8.000, et à 7.800 si l'on exclut les déserts. La taille moyenne d'une unité de peuplement s'élève donc à plus de 6.000 habitants en 1986, et à 4.500 si l'on enlève les agglomérations du Caire et d'Alexandrie (plus de 12 millions d'habitants pour deux agglomérations). Il s'agit probablement de la moyenne la plus élevée au monde : elle reste par exemple 2 à 3 fois plus élevée qu'au Bangladesh, autre pays des records en matière de densité démographique.

Tableau 1 : Taille moyenne des unités de peuplement dans quelques pays

Région	Nombre d'unités spatiales de peuplement*	Superficie en km <sup>2</sup>		Population hors AM** (milliers)	
		totale	moyenne	totale	moyenne
Israël	932	21.500	23,1	2.494	2,68
Égypte (hors déserts, 1986)	7.800	34.000	4,4	35.190	4,51

Jordanie (East Bank. 1979)	988	88.946	90,0	1.119	1,13
Bangladesh (1991)	60.000	136.108	2,3	103.304	1,72
Côte d'Ivoire (1988)	91.789	320.763	3,5	8.805	0,10
Mexique (1990)	155.000	1.953.12	12,6	69.289	0,45

\*Agglomérations de toutes tailles, écarts, lieux-dits, fermes et constructions isolées...

\*\*Population vivant hors des agglomérations métropolitaines.

Source : recensements de la population.

- 15 Par ailleurs, le nombre d'agglomérations de très petite taille est extrêmement réduit et le peuplement dispersé (ménage habitant dans une construction ou une ferme isolée) est quasiment inconnu. Le tableau 2 (page suivante) montre cette particularité du système de peuplement de l'Égypte, bien qu'il s'agisse d'unités administratives locales et non d'unités de peuplement ; faute de statistiques disponibles, on constate que :

- les petites unités locales (moins de 1.000 habitants) sont en nombre négligeable en Égypte (6,5 %, déserts compris) alors que partout ailleurs elles constituent la grande majorité du nombre total d'unités administratives (75 % à 95%);
- la population qu'elles rassemblent est négligeable alors qu'elle est seulement minoritaire dans la plupart des pays ;
- le nombre des très petites unités locales (moins de 100 habitants) est dérisoire.

Le concept d'agglomération et ses corrélats

- 16 D'un point de vue socio-économique, divers éléments permettent de caractériser le milieu aggloméré, quelle que soit la région où l'on se trouve à la surface de la terre. La prépondérance de cette forme d'organisation induit des propriétés de divers ordres :

- l'agglomération se distingue par sa stabilité, sa grande permanence à l'échelle de l'Histoire : construite en matériaux durs, quadrillée et desservie par des voies de communication, sa longévité est supérieure à toute autre forme anthropogène. Par cette force d'inertie, elle marque profondément l'organisation de l'espace : même lorsqu'elle est rasée ou détruite, il n'est pas rare qu'elle resurgisse de ses ruines — d'où la présence fréquente de *kûm* (tertre) — ou qu'elle soit reconstruite à proximité immédiate de son ancien site. Elle attire et organise flux et échanges, polarisant ainsi une portion du territoire, et se trouve donc fortement associée au concept de centralité ;
- d'un point de vue sociologique, les densités élevées de l'habitat et la présence des réseaux de communication optimisent les possibilités de rencontre et d'échange, c'est-à-dire l'interaction. La densité conditionne l'intensité des relations sociales : il est évident que les formes de sociabilité sont radicalement différentes lorsque les individus cohabitent dans un espace étroit, par rapport à une société où la population s'organise en petites communautés dispersées (hameaux, tribus, ménages...).
- — la masse de population que regroupe une agglomération permet d'optimiser la rentabilité de la distribution de biens matériels, la diffusion des informations, le fonctionnement des réseaux ;

- les besoins en matière d'approvisionnement, de consommation, de déplacements quotidiens de la population se règlent selon une métrique propre au tissu aggloméré, qui conditionne son système d'organisation et son mode de développement. En particulier, la métrique pédestre est privilégiée, l'accès au cœur de l'agglomération étant relativement fermé aux moyens de transports lourds : si l'agglomération, percée de toute part par des rues, est nécessairement un milieu « ouvert », sa pénétration doit pour une bonne part passer par une rupture de charge, activité génératrice d'emplois non agricoles et d'échanges :
- ainsi, en proportion, les activités sont plus orientées vers le commerce, les services, les transports et, toutes choses étant égales par ailleurs, même si l'activité agricole est plus ou moins présente dans les agglomérations, sa part y est en moyenne toujours inférieure par rapport aux populations dispersées ;
- plus une agglomération est grande, plus la compétition au centre y est élevée, ce qui s'exprime en termes de densité d'occupation : plus les prix du foncier augmentent, et plus l'habitat en hauteur se généralise ; la superficie moyenne des logements devient exiguë, et l'espace est occupé de manière intensive. Par ailleurs, un tri s'opère dans la nature de l'occupation du sol en fonction des revenus des habitants, de la valeur ajoutée et du besoin de centralité des activités. Enfin, la probabilité est d'autant plus grande de trouver une micro-société diversifiée et hiérarchisée que la taille de l'agglomération est élevée.

**Tableau 2 : Comparaison du poids des petites unités locales dans le système de peuplement de quelques pays**

État	Seuil	Population		Unités locales	
		(milliers)	%	Nb d'unités	%
Source					
Jordanie (East Bank)	toutes	2.147	100,0	1.018	100,0
RP1979	< 1.000	206	9,6	767	75,3
Localités	<500	114	5,3	638	62,7
	<100	11	0,5	230	22,6
France	toutes	55.297	100,0	36.433	100,0
RP1982	< 1.000	9.341	16,9	28.642	78,6
Communes	< 500	4.872	8,8	22.190	60,9
	<100	264	0,5	4.078	11,2
Égypte	toutes	48.254	100,0	4.505	100,0
RP1986	< 1.000	140	0,3	293	6,5
Madîna el nahia	<500	32	0,1	147	3,3

	<100	2	<0,1	43	1,0
Côte d'Ivoire	toutes	10.800	100,0	8.515	100,0
RP1988	< 1.000	2.275	21,1	6.611	77,6
Villes et villages	<500	1.087	10,1	4.923	57,8
	<100	63	0,6	1.099	12,9
Mexique	toutes	86.171	100,0	156.602	100,0
RP1990	< 1.000	15.873	18,4	149,066	95,2
Localidades	< 500	9.951	11,5	140.551	89,8
	<100	2.190	2,5	108.307	69,2
Venezuela	toutes	14.517	100,0	—	100,0
RP1981	< 1.000	2.309	15,9	—	15,9
Centros Poblados	< 500	—	—	—	—
	<100	—	—	—	—
Liban	toutes	2.126	100,0	—	—
ESPA 1970	< 1.000	392	18,4	—	—
Agglomérations	< 500	—	—	—	—
	<100	—	—	—	—
Israël	toutes	4.038	100,0	983	100,0
RP1983	< 1.000	309	7,7	778	79,1
Localités	<500	178	4,4	577	58,7
	<100	2	<0,1	30	3,1

- 17 Ainsi, la population égyptienne actuelle est profondément — pour ne pas dire quasi exclusivement — marquée par ce milieu, qui induit un certain nombre de caractéristiques en termes d'utilisation du sol, de formes de sociabilité, de types d'activités économiques et d'organisation de l'espace, de stabilité spatiale sur le temps long. En ce sens, même si le concept d'*agglomération* ne recouvre qu'imparfaitement celui de *ville*, on peut dire qu'il y a

en substance de l'urbain dans chaque village, ce qui renvoie à une question fréquemment soulevée dans les études rassemblées ici : comment définir l'urbain en Égypte ?

Les terres agricoles

- 18 L'agglomération égyptienne, noyau dense et important de peuplement, s'oppose à l'occupation des terres agricoles, qui sont quasi exclusivement vouées aux cultures : ici, point de forêts, de landes, de vastes prairies ni de friches ; les habitations dispersées sont rarissimes, les unités de peuplement (fermes, hameaux) très peu nombreuses. Les limites de ce « monde » sont franches, soit avec le désert, soit avec l'agglomération.

Terroir et territoire

- 19 La terre agricole a été le fondement de la richesse de ce pays qui, pendant des siècles, voire des millénaires, fut l'un des grands pays nourriciers de la région, et même du bassin méditerranéen jusqu'à Rome. La terre est le milieu qui a façonné le pays, et son parcellaire continue à le modeler jusque dans les périphéries informelles des villes d'aujourd'hui<sup>3</sup>.
- 20 Comme dans tous les pays, l'importance de la terre égyptienne n'est pas seulement économique : elle représente également une valeur sociale. Si la ville crée du réseau, la campagne, travaillée jour après jour par l'homme, rattache l'ensemble de la société à son territoire, avec toutes les valeurs qu'imposent ses processus d'appropriation, de contrôle, de gestion.
- 21 L'immense majorité des terres agricoles égyptiennes est aux mains de petits propriétaires dont un grand nombre détient des exploitations minuscules :
- 22 en 1990, 82 % des agriculteurs possédaient moins de 2 feddans (soit moins d'un hectare), et géraient près du tiers des surfaces agricoles disponibles<sup>4</sup>. La culture y est hyper-intensive et, cultivée comme un jardin, la terre demeure généreuse, comme en témoignent les rendements et les rotations de cultures qui permettent parfois de dépasser les deux récoltes par an sur une même parcelle.

L'élimination du risque climatique

- 23 Aujourd'hui, la totalité des anciennes terres agricoles a été mise sous irrigation pérenne, de sorte qu'avec le réservoir d'Assouan, le risque climatique que connaît l'immense majorité des agriculteurs de la planète a été quasiment éliminé. Si les revenus de l'agriculture restent soumis à d'autres aléas — fluctuation des prix des denrées, épiphyties, épuisement des sols — il convient de souligner l'impact considérable que peut avoir l'élimination de ce facteur de risque sur la régularité des revenus et sur le comportement sociologique et économique des agriculteurs.

Les métriques

- 24 Les terres agricoles sont réglées par leur propre métrique, qui pourrait être celle du pas de l'animal. Elles sont desservies par une infrastructure dense de chemins, mais ces derniers ne sont pas nécessairement larges, et donc peu adaptés à la métrique automobile. Cette métrique nécessite une proximité entre le lieu de résidence et le champ, et donc une répartition régulière des agglomérations ; c'est encore la terre qui a organisé la répartition du système de peuplement égyptien.

Le désert et l'île égyptienne

- 25 Le désert égyptien est absolu, immense : ses quelques oasis et mines éparses rassemblaient 1.2 % de la population nationale en 1986 sur plus de 95 % du territoire. C'est un milieu dangereux où l'on peut encore périr dès lors que l'on s'écarte imprudemment des grands chemins, un territoire réglé par la métrique des grandes



étendues, que l'on traverse mais où l'on ne s'arrête pas, si ce n'est pour l'exploitation — temporaire — de quelque gisement. Il constitue un espace de sécurité longtemps réservé aux militaires, un glacis qui met à distance les peuples voisins. Si le désert n'a jamais constitué un obstacle aux relations, au-delà d'une discontinuité dans le système de peuplement, la réalité de la distance le rend comparable à l'espace maritime qui entoure un état insulaire.

- 26 Le désert égyptien possède la particularité d'englober l'écoumène. Puisque la façade maritime du Delta, aux cordons et lagunes longtemps inhospitaliers et sous-peuplés, se résume en réalité à deux points de passage — les deux branches du Nil — ou est contournée à l'est par Port-Saïd, à l'ouest par Alexandrie, le territoire égyptien porte une forte composante insulaire. On peut dire de l'Égypte qu'elle est une île de l'archipel arabe. Une île démographique, mais aussi une île commerciale à laquelle on n'accède quasi exclusivement que par voie maritime ou aérienne : l'importance des frontières terrestres est minime en termes de nombre de points de passage et de part dans le volume des échanges internationaux. Ceci est aggravé par les tensions politiques avec ses trois voisins terrestres (Libye, Israël, Soudan) qui conduisent périodiquement à des fermetures de frontières. Empruntant les mêmes voies de communication, les échanges de proximité se retrouvent en compétition avec les échanges à longue distance. Situation caractéristique des pays en voie de développement, mais aussi des pays arabes, l'intégration de l'économie dans le marché régional est très faible : entre 2 % et 3 % des importations et moins de 15 % des exportations sont réalisées avec les voisins, Arabie Saoudite incluse.

Mesurer l'espace égyptien

- 27 Ainsi, l'espace égyptien ne s'appréhende donc pas à une échelle unique : d'une inégale valeur sociale, économique ou politique, structurellement contrasté en trois grands ensembles, organisé selon des métriques différentes, il doit être appréhendé simultanément à plusieurs échelles. Ces « trois Égyptes » ne peuvent être représentées avec les mêmes unités de mesure : ainsi le désert peut-il être mesuré en kilomètres carrés, mais cette unité n'a pas la même valeur dans le reste du pays. De même, on pourrait représenter le pays par un nombre d'habitants : ce serait alors évacuer le désert et oublier la terre agricole.
- 28 C'est sans doute que la substance de ces trois mondes est ici poussée à l'extrême : de par la densité et la taille moyenne des agglomérations, on peut dire qu'il y a de l'urbain dans chaque village ; par le caractère intensif de son utilisation, la bonne terre de la vallée et du delta devient exclusive et tyranniquement agricole ; par son aridité absolue et surtout son immensité, le désert est un archétype du vide.
- 29 La difficulté d'une représentation simultanée de ces trois mondes est renforcée par le fait que chacun d'eux n'est pas une entité spatiale unique : le milieu aggloméré est un nuage de 8.000 points, le désert est séparé en deux, voire trois parties si l'on inclut le Sinaï. La terre agricole elle-même n'est plus d'un seul tenant ; elle est aujourd'hui physiquement coupée en deux entités distinctes par l'immense agglomération du Caire qui, du Muqattam aux pyramides, barre désormais la vallée. Par ailleurs, la forme étirée de la vallée fait qu'il est difficile de la considérer comme une unité spatiale : il y a, certes, continuité d'Assouan au Caire, mais la dissymétrie de cet espace (20 x 800 km) en fait davantage un axe qu'une région.
- 30 Ainsi, lorsque l'on considère la spatialisation d'un phénomène sur le territoire égyptien, sa lisibilité est vite brouillée car elle est distribuée selon des processus dépendant d'échelles différentes. A titre d'exemple, prenons le thème de l'injustice spatiale : en

Égypte, point de gigantesques poches régionales de misère comme dans le Brésil de Jorge Amado, l'Italie de Rossellini ou l'Espagne de Buñuel. A l'échelle nationale, la répartition des revenus moyens sur le territoire n'est certes pas parfaitement égalitaire, mais l'écart entre les extrêmes reste inférieur à la majorité des pays. D'après l'enquête de 1990, qui donne une répartition des revenus moyens selon les gouvernorats, le revenu moyen des ménages varie de 7.731 £e (Port-Saïd) à 4.432 £e (Minya), soit un rapport de 1,75, Le Caire se situant au cinquième rang national (sur 26) avec 6.032 £e. A titre de comparaison, ce rapport est de 1 à 10 en Thaïlande, au Mexique ou au Brésil. Même dans les pays dits développés, les écarts inter-régionaux peuvent être supérieurs à ce qu'ils sont en Égypte : selon Eurostat<sup>5</sup>, le rapport entre le plus bas et le plus élevé des revenus moyens régionaux est supérieur à 2 en Espagne, en Italie, au Portugal, au Royaume-Uni, en France et en Grèce.

- 31 Si l'échelle nationale ne suffit pas à décrire l'immense fossé qui sépare les classes extrêmes de la société, c'est que la condition du fellah est quasi identique d'un bout à l'autre du territoire et que la pauvreté urbaine transparaît dans les banlieues informelles de chaque ville. Cette relative homogénéité de la distribution des richesses est donc une erreur d'échelle, et montre bien que le territoire de l'Égypte ne s'appréhende pas selon une seule dimension.

Des nouveaux mondes aux marges

- 32 L'ordre dans lequel a été exposé chacun de ces trois mondes ne sous-tend aucune idée de hiérarchie. Par ailleurs, cette classification jusqu'ici très schématique de l'espace égyptien en trois mondes bien distincts mérite d'être quelque peu nuancée. Aujourd'hui, les frontières infra-nationales ne semblent pas si franches : les constructions envahissent les terres agricoles, les cultures mordent sur le désert de toute part, et des villes-champignons surgissent dans le désert et sur les littoraux. Il s'agit bien de transformations de l'Égypte, puisqu'elles apparaissent simultanément à plusieurs échelles : aux échelles fines, celles des marges de chaque ville, aux échelles régionales, celles des terres agricoles, et enfin à l'échelle nationale, celle des littoraux et déserts.

Les terres bonifiées

- 33 Les terres bonifiées apparaissent *a priori* comme une simple extension géographique de l'espace des terres agricoles traditionnelles : que ce soit dans le désert ou sur les lagunes du Delta, elles encerclent le vieil écoumène. Il serait pourtant erroné de ne les concevoir que sous cet angle, car les modifications profondes qu'elles introduisent dans le mode de gestion de l'eau, dans les structures agraires, dans les structures du système de peuplement les opposent radicalement aux vieilles terres agricoles.

Un enjeu fondamental pour l'avenir de l'Égypte : la gestion de l'eau

- 34 2,7 millions de feddans (1 feddan = 0,42 ha) ont été conquis sur la nature entre 1952 et 1993, de sorte que l'Égypte est un des rares pays au monde à avoir pu concilier un doublement de la population avec une augmentation du tiers de la surface cultivable. Mais peut-on réduire ces transformations à ce seul aspect quantitatif ?

- 35 On oppose généralement les piètres rendements des terres bonifiées à la fertilité des bonnes terres alluviales. Mais le manque d'espace est-il le vrai facteur limitatif de l'agriculture égyptienne ? Cette vision est sans doute encore une erreur d'unité de mesure : dans la plupart des pays, on calcule le rendement des productions agricoles en divisant la quantité produite par la surface qu'elle occupait. En Égypte comme dans la plupart des pays désertiques, le calcul pourrait aussi s'effectuer d'une autre manière : en divisant par la quantité d'eau consommée. Car n'est-ce point là le véritable problème

d'avenir d'un territoire dont l'approvisionnement en eau dépend quasi exclusivement d'une seule source, certes abondante — 55 millions de m<sup>3</sup>, selon les traités internationaux — mais dont chacun sait qu'elle n'est pas extensible ? 90 % de l'eau consommée en Égypte sont utilisés par l'agriculture. Puisée dans les canaux, l'eau est gratuite — comment imaginer, d'ailleurs, qu'elle puisse être taxée ? — et depuis la mise sous système d'irrigation pérenne des terres agricoles, chaque agriculteur peut inonder copieusement son champ.

- 36 Le maintien d'une croissance de la production agricole ne peut être envisagé qu'au prix de l'économie de ce seul facteur limitatif. Or, la mise en culture des terres bonifiées tranche radicalement avec l'approche traditionnelle de l'irrigation : pour les cultures arbustives, le système de goutte à goutte permet une gestion optimum des besoins en eau. Pour les cultures irriguées, les canaux sont bétonnés et couverts, ce qui limite les pertes par infiltration et par évaporation. Enfin, pour la grande culture céréalière, le système d'arrosage par aspersion permet d'organiser les parcelles de forme circulaire et de doser très précisément la quantité d'eau nécessaire.
- 37 Certes, d'aucuns soulignent encore le caractère artificiel des bonifications : pourquoi déployer tant de moyens à cultiver le désert, alors que la terre agricole est ici l'une des plus fertiles de la planète ? Nous l'avons vu : l'argument des rendements agricoles, calculés par la méthode traditionnelle, ne tient pas face à l'avenir, mais il est cependant possible d'envisager leur amélioration à long terme, dès lors que les sols se seront formés et que les plants auront atteint l'âge de la maturité. On pourrait tout aussi bien retourner la question : pourquoi chasser l'habitat dans le désert et multiplier les coûts de transport, de communication, d'installation de réseaux et d'équipements, alors que la population semble préférer le cadre vert de la vallée à l'air pur du désert ?
- 38 Il faut tout simplement admettre que les deux formules sont possibles : habiter et cultiver dans le désert ne sont pas des solutions *a priori* antagonistes.

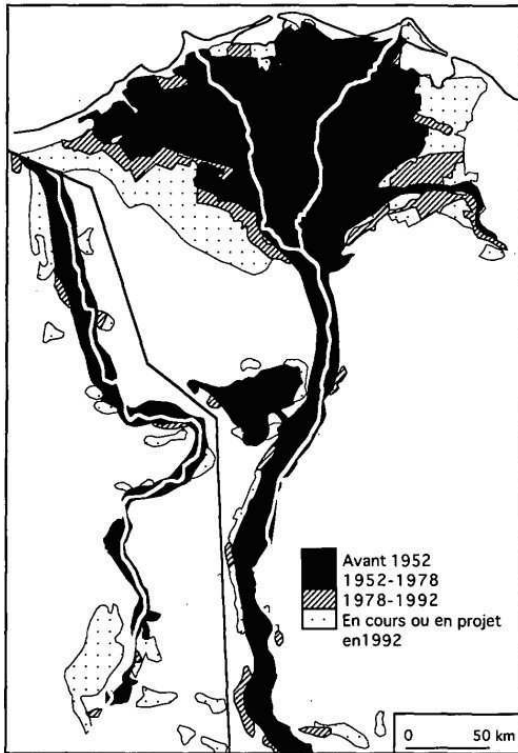
De nouvelles structures agraires

- 39 Les bonifications ne représentent pas une rupture sous ce seul aspect du partage d'une ressource vitale et limitée de la nation. Si l'histoire contemporaine des bonifications est complexe, on peut néanmoins en dégager quelques axes significatifs du point de vue de ces transformations.
- 40 En 1952, quelques mois après la révolution, le gouvernement annonçait la bonification de plusieurs millions d'hectares qui devaient être distribués aux paysans sans terre. Le projet démarra lentement, s'accéléra dans les années 60 avec la perspective de la mise en eau du haut barrage d'Assouan, mais fut ensuite freiné, en 1967, par la guerre avec Israël, qui eut pour conséquence de réduire le budget de l'État. En 1977, Günter Meyer<sup>6</sup> soulignait que, tandis que seuls quelques milliers d'hectares étaient aux mains de petits propriétaires, les projets d'irrigation les plus ambitieux étaient développés par d'immenses fermes d'État où les revenus des ventes ne suffisaient pas à couvrir les salaires et les moyens de production. C'est dans ce contexte qu'en 1978, face aux importations croissantes de denrées agricoles, le président Sadate lança la « révolution verte ». La superficie de plusieurs grandes fermes d'État fut réduite de manière drastique, d'autres furent revendues à des compagnies privées au travers de joint-ventures. En 1991, le plan de privatisation était exécuté. Comme le précédent projet, celui-ci avait démarré lentement : c'est seulement depuis 1988 que ce nouveau champ d'investissement se mit à attirer massivement le secteur privé, au point que, pour la première fois, les objectifs nationaux furent non seulement atteints mais dépassés. Même si le succès des

bonifications est encore inégal en termes de productivité, il s'agit donc d'un phénomène puissant que souligne l'ampleur récente des investissements qui y ont été engloutis.

- 41 L'enquête récente de Meyer<sup>7</sup> montre qu'il existe cinq types d'acteurs :
- quelques fermes toujours rattachées à l'État pour différentes raisons (considérations stratégiques, manque d'acquéreurs en raison de leur faible productivité, fermes de l'armée, etc.) ;
  - 4.800 employés ayant travaillé au moins 10 ans dans une ferme d'État, qui ont reçu chacun 4,2 hectares ;
  - de petits propriétaires, généralement anciens travailleurs agricoles, qui ont reçu, dès les premières réformes, 2,1 hectares ;
  - 25.000 diplômés des écoles et collèges (*kharrîgîn*) qui ont reçu 2,1 ou 4,2 hectares, ainsi qu'une maison dans des villages construits spécialement. Il s'agissait, par ce moyen, de pallier le sous-emploi et l'absence de débouchés pour les diplômés. La plupart d'entre eux n'ont aucune expérience agricole et certains louent ou revendent leur lot, bien que cela soit interdit ;
  - des investisseurs individuels pouvant acheter jusqu'à 42 hectares, alors que les compagnies peuvent en acquérir davantage. Certains sont de simples spéculateurs qui ne tardent pas à revendre leur terre jusqu'à 10 ou 15 fois leur prix initial après un minimum d'investissements. D'autres, au contraire, investissant lourdement dans le long terme et employant une main-d'œuvre considérable, en tirent d'énormes profits.
- 42 Selon Meyer, la plupart des acheteurs investissent dans le « long-terme » et/ou dans la « sécurité », n'hésitant pas à mettre leurs exploitations en fermage sous la direction d'ingénieurs, et à s'équiper avec les technologies de pointe les plus avancées d'Europe, d'Amérique ou d'Israël. Leur activité est fortement consommatrice d'intrants (équipements, engrais...). Malgré quelques inévitables échecs ponctuels, l'auteur souligne le succès financier de l'immense majorité d'une agriculture qui semble devenir celle des « gentleman farmers », et d'un milieu où « le vendredi est le jour des Mercedes ». Il s'agit d'une concurrence redoutable pour l'agriculture traditionnelle. La mise en culture des terres bonifiées s'accompagne donc de profondes ruptures sur le plan des structures agraires, par l'irruption de nouveaux acteurs, de nouveaux modes d'appropriation et de nouvelles productions. Il faudrait également y ajouter les transformations du système de peuplement qui, contrastant avec celui de l'Égypte traditionnelle, est ici majoritairement dispersé.

## Extension des surfaces agricoles irriguées



F. Moriconi-Ebrard / Amr Hagazy, d'après G. Meyer

## Les littoraux désertiques

- 43 Tandis que la paix avec Israël se profilait peu à peu à l'horizon, les flux d'investissements se sont également massivement tournés vers les équipements touristiques, en particulier par la mise en valeur des littoraux. Les périphéries nationales sont devenues l'espace de la rente : mines et pétrole, canal de Suez et tourisme international. Pour les relier, l'Égypte s'est dotée en quelques années d'un impressionnant réseau routier : avec 2.191 kilomètres de routes asphaltées à double voie — dont 80 % sont construites sur les déserts —, l'Égypte est l'un des pays en voie de développement les mieux équipés du monde dans ce domaine.
- 44 Ces transformations, qui se réalisent loin du centre du pays, restent cependant accessibles au moins à une partie de la population. L'irruption massive d'un tourisme international de plage représente à terme de multiples implications sociales ; le comportement des étrangers entraîne localement de multiples concessions aux valeurs occidentales (port du maillot de bain, consommation d'alcools, programmes télévisés importés, etc.), et la pluri-nationalité des investisseurs nécessite la prise en compte de normes internationales strictes (pollution, protection de l'environnement, sécurité des équipements...). Par ailleurs, le retrait de l'État ne se résume pas à celui de l'armée, puisque les pouvoirs publics vont jusqu'à confier à des opérateurs privés la réalisation d'infrastructures routières. Ainsi, la construction de ce nouveau monde invite à de multiples contorsions administratives qui, en vertu de la législation centralisée, se trouvent parfois aux limites de la légalité.

## Les nouvelles formes d'urbanisation

45 Des bouleversements d'une ampleur comparable à ceux qui frappent le « monde des terres agricoles » et le « monde désertique » affectent le « monde aggloméré ». On peut cependant dire que, dans son expansion récente, ce dernier entre désormais en interaction avec les deux autres : les terres agricoles s'effacent devant les constructions « informelles » ou « illégales »<sup>8</sup>, et les déserts sont le théâtre de gigantesques chantiers de construction : villes nouvelles, nouveaux quartiers, villages<sup>9</sup>.

Agglomération et terre agricole : deux nouvelles « ambiances »

46 C'est dans le cadre étroit de l'écoumène que s'inscrit le choc le plus brutal entre deux des « mondes » de l'Égypte. Le dilemme n'est ni nouveau, ni spécifique à l'Égypte (ni même aux pays pauvres, puisqu'il touche par exemple l'Italie, les *huertas* espagnoles et a même été évoqué en France à l'occasion du choix du site de Disneyland). L'une des raisons de son ampleur récente résulte, en Égypte, d'un phénomène purement mécanique : un accroissement de 1,2 à 1,5 million d'habitants par an durant les 20 dernières années nécessite en effet la construction annuelle de centaines de milliers de logements. De surcroît, on limite trop souvent la notion de « bâti » à celle de « logement » : une expansion démographique suppose aussi la construction d'équipements (administration, éducation, etc.), d'infrastructures, et le développement économique celle d'usines, d'ateliers, d'entrepôts qui occupent des surfaces considérables.

47 La situation du Delta illustre parfaitement ce dilemme : en suivant l'accroissement naturel et la croissance économique, la moitié de ces constructions devraient être bâties dans un triangle de 22.000 km<sup>2</sup>, c'est-à-dire exclusivement sur des terres agricoles. Dans ce contexte, on comprend assez mal les enjeux de certains discours, qui dénoncent à la fois l'illégalité de la construction sur les terres agricoles et la construction de villes nouvelles dans le désert. La contradiction de telles positions mise à part, il reste à dénoncer une autre assertion largement répandue par la presse, qui consiste à assimiler l'illégalité des constructions avec les quartiers informels [*ashwaiyyât*]. Les chiffres avancés par le quotidien égyptien *al-Ahrâm* sont éloquentes, mais traduisent davantage une « ambiance » qu'une « catégorie ». Un simple détour par la campagne égyptienne montre que la « catégorie » illégale est faite de deux « ambiances » différentes : la seconde, évidemment inchiffrable, étant constituée de luxueuses constructions — voire parfois de « palais » — qui, bien que moins nombreuses, sont fortement consommatrices de surface.

48 Enfin, dernier amalgame à dénoncer : celui qui confond *'ashwaiyyât* et « construction sur les terres agricoles ». La construction de quartiers « informels » ne se réduit pas à la conquête de surfaces cultivables, puisque de nombreuses *'ashwaiyyât* se sont également formées sur le désert, profitant notamment du retrait des militaires. Bien qu'ils focalisent moins l'attention des médias et des pouvoirs publics, leur poids est loin d'être négligeable : ainsi, selon des estimations qui semblent raisonnables, *Izbat al-Hagâna* (*qism* de *Madinat Nasr*) comptait à elle seule entre 80.000 et 100.000 habitants en 1994<sup>10</sup>.

49 Ces deux nouvelles « ambiances » semblent bel et bien, elles aussi, annoncer l'émergence de transformations radicales dans le monde aggloméré traditionnel de l'Égypte.

Les villes planifiées

50 A l'opposé de ces quartiers, la construction de villes nouvelles entièrement planifiées marque aussi une rupture avec ce qui fut l'Égypte « traditionnelle ». On peut cependant nuancer cette remarque : il existe dans ce pays une tradition multiséculaire de migration des sites urbains à une échelle hyper-locale. Depuis Fustat — et sans doute même avant — jusqu'au début du XXe siècle, l'histoire du Caire est celle d'une longue dérive vers le nord

le long d'une épine dorsale constituée par les immenses cimetières qui longent la falaise, les vides interstitiels s'étant peu à peu comblés en même temps que l'axe général s'épaississait, franchissant le Nil et la falaise du Muqattam. On pourrait inscrire la construction d'Héliopolis, puis des villes nouvelles dans la même logique. Les extensions contemporaines sont certes plus vastes et plus lointaines, mais elles ne font que suivre l'évolution des métriques : le tramway pour Héliopolis, puis l'automobile, les autobus et le métro pour les villes nouvelles.

- 51 La faible population qu'elles rassemblent en 1994-95 (environ 60.000 habitants), ne permet pas de préjuger de l'échec du programme : la même remarque aurait pu être faite en France, dix ans après le lancement des projets de villes nouvelles de la périphérie parisienne. De même, en Égypte, les deux plans de bonification (1952 et 1978) ont démarré lentement et ont mis une bonne dizaine d'années à trouver un écho parmi la population et les investisseurs égyptiens. Un indice de leur réussite pourrait être décelé dans leur succès auprès des industriels puisque les villes nouvelles contribuent déjà à 20 % des exportations égyptiennes de produits manufacturés. Cette autre formule de développement des agglomérations, tout en s'opposant aux précédentes, marque une nouvelle rupture avec le milieu aggloméré « traditionnel » : l'utilisation de l'espace y est extensive et, à l'instar des villes américaines ou saoudiennes, tout y est conçu par rapport à la métrique automobile.

Le triomphe des marges

- 52 Les transformations introduites par ces nouveaux mondes dans l'organisation traditionnelle de la civilisation de l'Égypte, engagent des bouleversements structurels profonds et durables qui touchent tous les niveaux de la société et du territoire. Ces changements ne sont pas de simples interférences entre les trois mondes traditionnels de l'Égypte. Annoncent-ils de réels bouleversements dans la société et le paysage égyptiens ?
- 53 Ce n'est qu'au prix de changements d'échelles que l'on peut en appréhender la nature, car ils semblent tous répondre à une même logique : ils appartiennent au domaine des marges. Ainsi ces nouveaux mondes, malgré les apparences trompeuses d'une classification euclidienne, peuvent-ils être intégrés dans le même champ conceptuel : celui des marges. Aux marges du pays, l'espace des rentes financières du tourisme, du pétrole et du canal de Suez ; aux marges des anciennes terres agricoles, les terres bonifiées ; enfin, aux marges de la ville, cette formidable poussée des nouvelles formes d'urbanisation.

Marges et centre

- 54 Sur une page imprimée, la marge est l'espace blanc laissé autour d'un texte. D'un point de vue géographique, la métaphore est lourde de sens ; en Égypte, c'est sur cet espace physique, social ou politique laissé vierge que la société inscrit, *a posteriori*, son livre blanc. La marge est intégrée à la page, mais non au texte : mieux, elle lui échappe, car l'inscription portée en marge peut même transformer le sens du texte. La marge se distingue de la périphérie par sa situation ambivalente : elle est à la fois proche du texte — du centre — dont elle est la bordure immédiate, mais extérieure à ce dernier. Comme la périphérie, elle peut être tournée vers le centre mais, plus proche de lui, elle agit déjà comme un filtre, voire comme un cadre qui le met en valeur. Ainsi, en se retirant progressivement des littoraux du désert, les militaires égyptiens ouvrent des marges au pays entier où, avec de nouveaux capitaux, s'engouffrent de nouvelles normes de développement. En s'échappant de l'écoumène, les terres agricoles ouvrent un espace pionnier, confié à de nouveaux agriculteurs — jeunes diplômés sans emploi — ou à des

investisseurs privés agissant hors de l'autorité de l'État. Abandonnés par les projets de planification, les quartiers informels inventent une forme marginale d'urbanité...

La théorie des marges... où l'on retrouve une vieille problématique des pays centralisés

- 55 La théorie des marges ne peut se concevoir que dans un système centralisé : le concept de marge est indissociable de celui de centre.

Blocage au centre

- 56 Dans un système centraliste, il est impossible d'entreprendre une quelconque action politique novatrice à partir du centre. Le pouvoir central est inaccessible à l'immense majorité des citoyens, et ceux qui lui sont proches n'ont soit aucun intérêt, soit aucun besoin d'entreprendre une action qui risquerait de diminuer leurs prérogatives. En Égypte, il n'existe aucune instance intermédiaire entre ce pouvoir central et l'individu. Toute législation ne peut être entreprise qu'à partir du centre et à l'échelle nationale et sectorielle. Le gouvernement est placé sous la responsabilité d'un préfet — ou « gouverneur » — nommé par le gouvernement. A l'échelon des *madīnāt* (villes), il existe bien un conseil municipal, mais celui-ci n'a qu'un rôle consultatif ; de surcroît, certaines unités administratives n'ont pas droit à ce statut malgré leur taille élevée et leur caractère indiscutablement urbain, tel Wāraq al-'Arab dans la périphérie du Caire (127.000 habitants en 1986). De toute manière, les budgets des collectivités territoriales restent largement insuffisants pour envisager une quelconque gestion décentralisée.

- 57 Ainsi des habitants de Masâkin al-Zilzâl, interviewés par B. Florin<sup>11</sup>, s'en prennent-ils directement au président Moubarak, c'est-à-dire au pouvoir central, qui semble donc bien être identifié comme le seul acteur responsable de tous leurs maux. Ce pouvoir central étant à l'évidence inaccessible, il en résulte un discours qu'on pourrait qualifier de « fataliste », un sentiment d'écrasement et d'impuissance face à cette énorme et obscure administration centralisée. Dans ce système sans intermédiaire, seul survit donc l'échelon micro-local : famille élargie, association de quartier, auto-organisation de structures informelles, chef coutumier, *shaykh*. A cet échelon subsiste un embryon d'autonomie dans certains domaines, mais ces instances micro-locales ne peuvent prendre en charge que des problèmes individuels, familiaux ou micro-sociaux. De surcroît, l'expression de ce pouvoir relève davantage d'une structure traditionnelle que d'une structure démocratique.

- 58 L'absence d'échelon de type « municipal » ou « communal » contribue ainsi à empêcher le citoyen de participer pleinement à la vie politique. La citoyenneté étant l'essence même de la citoyenneté, il n'est pas étonnant que plusieurs auteurs s'interrogent sur le caractère « urbain » de certains quartiers ou de certains villages. Entre centralisme et tradition, le blocage est quasi total.

Blocage en périphérie

- 59 En même temps, toute action entamée loin du pouvoir central est vouée à l'échec, à l'oubli ou à l'isolement. Toute action n'est durable que si elle peut investir — au moins partiellement — le centre, seul moyen d'investir la totalité de la nation. Comme dans tous les pays fortement centralisés, la dichotomie métropole/province est fortement prononcée. L'ethnotype du *Sa'idî* (habitant de la vallée du Nil, sans distinction urbaine ou rurale) fait l'objet de multiples *nokat* (blagues) où le provincial possède à la fois le statut du Marseillais — pour sa faconde et son esprit roublard — et du Belge — pour sa naïveté — dans les historiettes françaises. Les histoires concernant les gens du Delta — moins nombreuses, sans doute du fait de la représentation plus floue dont il fait l'objet et de son caractère plus urbain — mettent également en valeur des traits qui pourraient être



considérés comme « anti-métropolitains », telle l'avarice des habitants de Rosette ou de Damiette (à l'extrême nord du Delta) censée s'opposer à l'ostentation du métropolitain. Du reste, on confond fréquemment « provincial » et « rural », comme si, hors du Caire, il n'existait aucune ville.

Innovation aux marges

- 60 Dans tous les domaines de la vie économique ou sociale, l'innovation ne peut venir que des marges : elle doit naître près du centre pour pouvoir l'investir ou le réinvestir, elle doit utiliser les marges floues de la législation centrale, elle doit mobiliser des acteurs proches du centre mais agissant aux limites du cadre institutionnel légal. Cette situation n'est pas spécifique à l'Égypte, mais typique des pays centralisés : la plupart de ces remarques seraient valables pour la France, l'Argentine ou le Mexique. L'interprétation socio-spatiale de l'événement qui a ébranlé les fondements de la société française en 1968 suffit à le montrer ; parti des lycées et des universités de Caen et de Nanterre en janvier, c'est-à-dire en périphérie et en marge du centre, le mouvement acquérait, le 22 mars, sa dimension révolutionnaire par l'occupation de la tour administrative de l'université de Nanterre, lieu situé sur une marge. En mai, il gagnait le centre — la Sorbonne fut fermée le 3 mai — et c'est alors qu'il prit une dimension nationale.

Le centralisme égyptien : un système consensuel

- 61 Le centralisme de l'Égypte est celui des vieilles nations. Il peut être appréhendé par une infinité de niveaux d'analyse. Nous nous contenterons ici de prendre trois thèmes classiques, suffisamment significatifs et représentatifs de tous les vieux pays centralisés : le comportement face à l'émigration, le poids de la capitale, l'organisation pyramidale de la société.

Émigrer d'Égypte

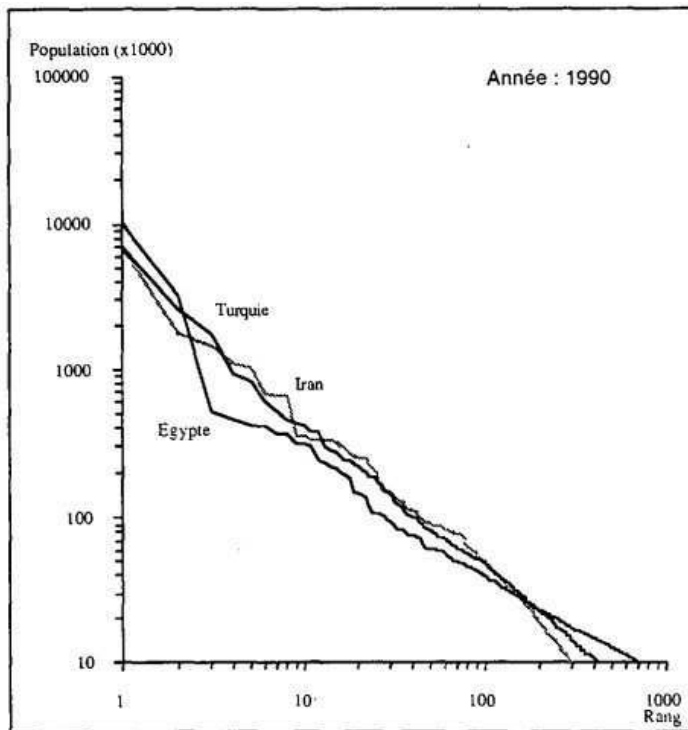
- 62 L'un des principaux indicateurs de la force du consensus national peut être puisé dans l'exemple des comportements migratoires de la population. Bien que les Égyptiens émigrent beaucoup — selon l'annuaire statistique de la Capmas, 2.250.000 Égyptiens vivent à l'étranger en 1990—, très peu d'entre eux effectuent une migration définitive. Contrairement aux Anglais, aux Espagnols puis aux Italiens qui, à différentes époques et pour diverses raisons ont quitté leur pays sans désir de retour et fondé de nouvelles communautés loin de la terre de leurs ancêtres, l'émigration égyptienne ne procède pas d'une volonté de rupture définitive avec le pays. Les migrations définitives restent très minoritaires, à moins qu'un événement imprévu survienne, comme le mariage avec un étranger, mais il est rare que l'on parte du pays en tournant le dos à ses anciennes valeurs.

La capitale, symbole de l'orgueil national

- 63 La taille et le rôle de la capitale, à la fois symbole et support de l'orgueil national, sont également un des grands indicateurs du centralisme. Symboliquement, le nom même de la capitale se confond avec celui du pays : le nom officiel du Caire — *al-Qâhira* — est inusité dans le dialecte égyptien au profit de « Misr », qui signifie aussi Égypte. Ainsi, « *aich fi Misr* » signifie indifféremment « je vis au Caire » ou « je vis en Égypte », et ne peut prendre un sens précis que dans un contexte donné même si, pour certains, il existe une subtile distinction vocale (mais non écrite) entre Masr (Le Caire) et Misr (Égypte). Le fait que le même mot désigne un pays ou sa capitale n'est pas unique au monde — al-Jazâ'ir (Alger), al-Kuwayt (Koweït), Mexico, Guatemala... — mais, une fois de plus, on remarquera qu'en Égypte, la capitale se substitue à la nation, que la nation est amalgamée avec son centre.

- 64 Les instruments de la centralité, outre la présence de l'appareil politique et de ses acteurs, s'expriment dans la concentration des sièges sociaux d'entreprises, le poids de l'édition des livres et des journaux, les banques, le trafic aérien, etc. La centralité est également visible dans le poids démographique de la capitale (voir graphique page suivante).
- 65 Davantage qu'une taille absolue, c'est ici le poids écrasant du Caire dans le système urbain égyptien qu'il faut considérer. Pour un effectif de population urbaine légèrement inférieur, la Turquie et l'Iran ont des capitales de taille un peu moindre que Le Caire. En revanche, le graphique montre la faiblesse du réseau des métropoles secondaires : contrairement aux deux autres pays où, hors la métropole nationale, on trouve plusieurs grandes villes dépassant les 500.000 habitants (6 en Turquie, 7 en Iran), l'Égypte n'en compte que 2<sup>12</sup>. A l'échelon national, le rapport théorique entre la taille de la première et de la deuxième agglomération d'un pays, appelé indice de primatie, devrait être égal à 2. L'observation empirique montre qu'il est supérieur à ce chiffre dans 82 % des pays, la moyenne mondiale s'élevant à 5,7 en 1990<sup>13</sup>. En Égypte, la valeur de l'indice de primatie s'élève à 3,2 du fait de la présence d'Alexandrie. Il n'est donc pas exceptionnellement élevé, contrairement à ce que l'on affirme généralement. La présence d'une agglomération de la taille d'Alexandrie (3,2 millions d'habitants) n'a pour autant rien d'anormal dans le système urbain d'un pays de plus de 50 millions d'habitants. En revanche, le déséquilibre qui apparaît entre la taille de la troisième agglomération du pays (Mahalla al-Kubra) et Alexandrie situe l'Égypte parmi les pays dont la hiérarchie des villes est la plus écrasée du monde. Ainsi, la population du Caire représente 19 fois celle de Mahalla al-Kubra. Même en incluant Alexandrie, il faut rassembler la population des 39 plus grandes villes du pays pour atteindre la taille du Caire, c'est-à-dire la population de toutes les agglomérations urbaines de plus de 70.000 habitants du pays (cf. tableau 3 page suivante). Un tel effondrement dans le réseau des villes secondaires, seules susceptibles de relayer le centre pour un certain nombre de fonctions et de services, est généralement le fait des pays en voie de développement de petite taille, mais beaucoup plus rarement d'États de la taille de l'Égypte.

## Distribution rang-taille comparée des agglomérations en Égypte, Iran et Turquie



Agglomérations de plus de 10 000 habitants - Source : GEOPOLIS

## La pyramide égyptienne

- 66 La capitale est le seul recours pour tous les services hautement spécialisés du pays. Comme le souligne Octavio Paz à propos de son pays natal – le Mexique, autre pays de pyramides... – on peut dire de la société égyptienne qu'elle est construite comme une gigantesque pyramide.
- 67 Avec une population aussi nombreuse, un système centraliste impose une hiérarchie par trop démultipliée, et les extrémités sont difficilement contrôlables. D'où une tentation anarchiste latente, typique des pays hyper-centralisés : dans la rue, dans la presse, au théâtre, le pouvoir central fait l'objet d'incessants dénigrement, moqueries, historiettes ou caricatures qui peuvent surprendre dans un pays où la censure joue un rôle non négligeable. Cependant ces critiques relèvent d'un esprit frondeur plus que révolutionnaire : soupape de sécurité de l'exaspération des classes moyennes et populaires, cette fronde permet de vulgariser à bon compte les dysfonctionnements du système sans pour autant le mettre réellement en danger. Dès lors que l'expression de la critique devient plus construite, il n'en va pas de même.
- 68 Dans un système centralisé, la plupart des questions cruciales dont la portée revêt un intérêt général ne peuvent être abordées que par le biais d'une politique sectorielle : ainsi, par exemple, à l'échelle d'une ville, tel problème sera traité par la promulgation d'une loi ou d'un décret – national – sur l'équipement, la construction, etc. L'exemple de la catastrophe de Durunka<sup>14</sup> est tout à fait révélateur de l'incapacité des collectivités territoriales tant à mettre en place une politique cohérente d'aménagement de l'espace, qu'à faire face aux situations d'urgence qu'engendre une catastrophe. En l'absence de structure de type « municipal », cette agglomération de plus de 30.000 habitants continue

à être gérée comme un « village », avec un appareil administratif et juridique archaïque incapable de prendre en compte les contraintes les plus élémentaires dans un quelconque schéma d'aménagement local. De même, l'organisation des secours, orchestrée par l'État ou le gouverneur de la province – ce qui revient au même, puisque ce dernier est nommé par l'État et a rang de ministre – ne trouve aucun relais local, si ce n'est celui des associations ou des corporations, qui sont aussi parfois des groupes de pression. Ici encore, on accuse l'État ou « le président » : dans ce système centralisé, c'est bien en effet le seul interlocuteur possible. Personne, cependant, ne se demande comment une loi promulguée à l'échelon national pourrait suffire pour tenir compte de l'immense diversité des arrangements spatiaux des agglomérations, des micro-contraintes de sites et des particularités locales des configurations sociales et économiques, problèmes qui, dans une société moderne, relèvent de la compétence des collectivités locales.

Tableau 3 : L'écrasement de la hiérarchie urbaine : quelques comparaisons Internationales\*

Pays (1990)	Indice de primatie	P1 (milliers)	n-1	Pn (milliers)	P1/Pn
Philippines	10,14	12.087	430	8	1.510,9
Thaïlande	36,93	7.542	600	5	1.508,4
Corée du Sud	4,35	17.275	80	25	699,4
Argentine	9,52	11.217	66	40	277,6
Égypte	3,20	10.327	39	70	135,6
Bangladesh	2,76	6.175	17	110	56,1
Myanmar (1980)	4,31	2.433	33	53	45,6
Mexique	5,51	16.882	20	372	45,4
Zaïre	5,00	3.559	14	100	35,6
France	7,19	9.319	16	313	29,8
Viêt-nam	2,81	3.220	8	177	18,2
Algérie	3,39	2.268	8	150	15,1
Turquie	2,72	7.086	6	513	13,8
Indonésie	4,90	12.500	7	1.010	12,4
Iran	3,97	7.079	7	670	10,6
Maroc	2,57	3.211	6	345	9,3

Royaume-Uni	3,32	7.385	5	957	7,7
Pakistan	1,94	7.800	4	1.033	7,6
Nigéria	3,27	4.700	5	650	7,2
Colombie	2,06	5.057	3	1.403	3,6
Espagne	1,17	4.566	2	1.337	3,4
Venezuela	2,61	3.306	3	975	3,4
Canada	1,46	4.201	2	1.372	3,1
Ukraine	1,66	2.926	2	1.750	1,7
Italie	1,30	3.837	2	2.879	1,3

\*Pays dont l'effectif de population urbaine est sensiblement comparable.

Indice de primatie : rapport entre la population des deux premières villes.

P1 : population de l'agglomération la plus peuplée.

n-1 : nombre minimum de villes pour atteindre la population de P1.

Pn : population de la ville de rang n.

Source : *Geopolis* (voir note 12).

- 69 A propos de sujets aussi dramatiques que celui de la catastrophe de Durunka ou de la situation de certains habitants de Masâkin al-Zilzâl<sup>15</sup>, en accusant « le président » de tous les maux, la presse utilise un procédé rhétorique qui s'apparente à la synecdoque. Sous le terme de « président », on veut désigner en fait la totalité de l'appareil du pouvoir. Comme un président de la République n'a pas de compétence immédiate pour régler ce type de problème, il est donc facile, pour la presse gouvernementale, de renvoyer l'accusation à ceux qui enfreignent la législation. En revanche, on pourrait légitimement accuser le pouvoir central de ne déléguer aucune de ses prérogatives à des instances démocratiques locales, et montrer que c'est précisément cette situation qui engendre une série de dysfonctionnements qui peuvent parfois prendre des aspects catastrophiques. Or, l'utilisation intensive et répétitive de ce tour rhétorique a un effet pervers, car on finit par oublier qu'il s'agit d'une image et donc par imputer effectivement à une seule personne, et non à l'ensemble d'un système, la responsabilité directe des maux dont serait accablée l'Égypte. La presse égyptienne, en renvoyant sans arrêt du haut en bas le débat, finit par effacer de l'imagination des citoyens toute idée de délégation du pouvoir, toute revendication de décentralisation, tout schéma dans lequel les instances régionales et locales pourraient devenir des interlocuteurs accessibles.

Le modèle peu civique des classes dirigeantes

- 70 L'absence de possibilité de participation à la vie publique — essence même de la citoyenneté — conduit à un affaiblissement de la conscience civique. Le comportement a-civique se répercute en cascade dans toutes les couches de la société, et trouve son modèle dans la classe dirigeante même. C'est que le centralisme égyptien ne touche pas seulement la sphère publique de l'État. La frontière qui sépare cette dernière de la sphère

privée du pouvoir est des plus floues ; l'un des rois du secteur de l'industrie égyptienne des travaux publics ne fut-il pas récemment ministre de la Construction ? De même, la plupart des hauts fonctionnaires possèdent en même temps un cabinet de consultant privé qui réalise la plupart des contrats d'études qui leur sont confiés... Ainsi, l'armée s'octroie-t-elle des droits qui dépassent largement son rôle de défense (construction de logements, industries parallèles)... On pourrait multiplier les exemples à loisir.

- 71 Quel modèle les classes dirigeantes offrent-elles à la nation en matière d'initiative, d'investissement, de consommation ? Les initiatives économiques individuelles sont frileuses et ne sont entreprises que si elles sont supportées solidement par l'État : d'où le démarrage lent des grands projets (bonification, villes nouvelles). Aux investissements productifs, on préfère les placements spéculatifs comme dans le secteur du logement, lui-même largement supporté par l'État ; avec l'*infîtah*, les placements à l'étranger auraient atteint 30 milliards de dollars en 1994, voire davantage selon d'autres sources, ce qui représente au moins les 3/4 du PIB actuel de l'Égypte.
- 72 Image d'une classe aisée, le mode de consommation devient le modèle à atteindre pour les classes moyennes, et la partie accessible du modèle des classes moyennes devient le rêve des classes populaires. Ainsi, copiant les classes dirigeantes, c'est l'ensemble des consommateurs qui, dès que leur budget le leur permet, se tournent vers les produits importés ; car acheter un produit étranger est un signe extérieur de réussite, et critiquer la qualité des produits « made in Egypt », une marque du consensus national. On pourra arguer du fait que ce comportement est lié à l'ouverture récente du marché et à l'attrait qu'exerce la nouveauté de certains produits. Pourtant, une fois de plus, on est tenté d'établir des comparaisons avec d'autres grands pays centralisés : pour les professions libérales françaises, la réussite sociale s'affiche parfois aussi au volant d'une grosse berline d'importation allemande.
- 73 Le repli individualiste est, certes, tempéré par la force traditionnelle de la structure familiale élargie et des relations de voisinage mais, comme le signalent A. Madœuf à propos de la ville ancienne et B. Florin à propos de Masâkin al-Zilzâl<sup>16</sup>, cette situation a évolué et pourrait bien être mise à mal par de nouvelles formes de recomposition sociale et de nouveaux modes de vie qui conduisent à vivre dans son appartement « la porte fermée ».

Glissements de centralité

- 74 Blocage au centre, flottements aux extrémités : la pyramide risque-t-elle de se disloquer ? En raisonnant sur une courte période, on serait tenté de prédire l'implosion imminente d'une société qui semble toujours au bord de l'effondrement. C'est tout au moins ce que prédisent nombre d'auteurs parmi lesquels Robert Ilbert — certes à propos du Caire, mais rappelons que dans un système centralisé, l'effondrement du centre représente celui de la nation entière. La métaphore de l'implosion est sans doute la mieux adaptée pour représenter le risque majeur qu'encourrait la société égyptienne.

Les régimes politiques passent, la centralité reste

- 75 Soudée par un puissant consensus national, la société n'est jamais sérieusement menacée, par l'intérieur, d'un éclatement territorial. Les problèmes sont exposés et se développent en l'absence de toute donnée séparatiste, pour le meilleur et pour le pire. Les conflits ne s'identifient pas à une région mais à des catégories socio-spatiales disséminées sur le territoire. L'écho des revendications peut alors être entendu à l'échelle nationale parce qu'il a de fortes probabilités de concerner différents lieux, mais leur développement se heurte simultanément à deux obstacles : leur dispersion et — ce qui est sans doute plus

grave — la confrontation directe de l'un des « mondes » de l'Égypte avec l'un des deux autres qui, d'un point de vue spatial, est forcément à ses portes. Ainsi, par exemple, un problème du « monde aggloméré » ne peut faire l'impasse sur le « monde-terres agricoles », ni sur les lois physiques ou politiques qui régissent le désert. Les polémiques soulevées par la catastrophe de Durunka en fournissent de bons exemples.

76 Dans une perspective historique longue — et sans même remonter jusqu'aux pharaons — l'Égypte est un des rares pays au monde à avoir connu une aussi grande variété de régimes politiques et économiques, de l'*iqṭā'* (la féodalité) à la charte socialiste de 1962, de la colonisation à l'indépendance en passant par différents stades de semi-autonomie ou d'autonomie contrôlée, de la monarchie à la république. Mais au fond, rien ne semble devoir changer en profondeur : d'émeutes en révolutions, les régimes se succèdent sans pouvoir ébranler les fondements mêmes du centralisme, qui ne tarde pas à écraser toute velléité de transformation. Toute réforme semble devoir passer par le même moule. L'exaspération des classes moyennes et populaires ne semble pas procéder d'une conscience profonde de cet état de fait : on critique « le système », on parle avec une quasi-obsession de « changement », mais la vraie question, celle de la structure parfaitement inerte du système centralisateur, reste mal identifiée, tant le centralisme est solidement ancré dans la société et dans l'espace.

77 Le système de l'évolution par les marges ne résout aucunement les problèmes mais ne fait que les reporter indéfiniment. Car, en assiégeant le centre, les marges ne viennent que renforcer son poids.

De la pyramide au chaos

78 Le thème du glissement de la centralité sur les marges peut être abordé une fois de plus à de multiples niveaux et sous divers angles. Nous nous contenterons ici de l'illustrer par un aspect de la géographie.

79 L'une des curiosités du Caire est que son centre-ville n'est pas la ville ancienne. Contrairement à ce qu'on observe dans la plupart des pays, le centre des villes d'Égypte n'est pas — ou très peu — réinvesti au cours de l'histoire de leur développement. Nous avons vu plus haut que le plan même du Caire (ou des sites plus anciens de la ville) est l'empreinte physique d'une longue histoire de glissements de centralité. On peut ici pousser un peu plus loin la métaphore de la pyramide. En effet, le propre d'un édifice pyramidal est de s'effondrer sur son centre lorsque sa base mal consolidée ne peut plus supporter le poids des multiples couches qui l'écrasent par le sommet et par les flancs. Après l'effondrement, le cœur de la pyramide rassemble pêle-mêle des éléments de la structure originelle et des blocs tombés çà et là, le tout donnant l'apparence d'un chaos dense que les ravaudages consolident ou masquent difficilement. Ainsi trouve-t-on dans la ville ancienne des structures du passé côtoyant des blocs exogènes et anachroniques, tombés là à diverses périodes de l'Histoire.

80 En physique, cette situation peut être expérimentée par une accumulation de matériau que l'on empilerait en pyramide jusqu'au point de rupture de la base. Lorsque l'édifice s'effondre sur son centre, la trajectoire individuelle de chaque élément peut être aisément modélisée. Elle est soumise à une seule loi : celle de la gravitation, et elle peut être calculée par une simple équation linéaire. Cependant, au fur et à mesure qu'il s'approche du sol, chaque élément peut voir sa trajectoire perturbée par celle d'un autre. La modélisation de la trajectoire individuelle de chaque élément devient alors de plus en plus complexe dans l'espace-temps, car il faut tenir compte des interactions qui

interviennent avec d'autres éléments : en procédant par itérations, il est cependant encore possible de la calculer.

81 En revanche, l'équilibre final, c'est-à-dire la disposition des éléments après l'effondrement, ne peut être ni décrit ni expliqué par un système d'équations linéaires. Des éléments des couches sommitales, en rebondissant, peuvent tomber assez loin à la périphérie de l'ensemble, tandis que d'autres se sont abattus ou affaissés sur place, poussant sous leur propre poids d'anciens éléments centraux vers la périphérie. Quelques remarques d'ensemble peuvent cependant éclairer la compréhension de l'espace égyptien, et en particulier de son centre, l'agglomération du Caire :

- après l'effondrement, seule la forme d'ensemble s'est peu modifiée, demeurant plus ou moins pyramidale, même si elle est plus étalée : c'est là toute la force de l'édifice qui, en s'écroulant, reproduit sa propre forme ;
- en revanche, l'ordre des éléments n'a plus aucun sens chronologique par rapport à leur disposition dans la construction initiale. Notons cependant que seuls les éléments à la fois les plus sommitaux et les plus latéraux ont finalement une chance de tomber à quelque distance du centre de gravité. Au contraire, les éléments situés plus près du centre et de la base ne peuvent connaître que de faibles mouvements de poussée latérale ainsi que quelques déformations ;
- au total, la densité des éléments décroît du centre vers la périphérie, et le centre devient plus composite.

82 Une telle représentation échappe à l'esprit euclidien. Pourtant, il est aisé de concevoir que cette situation comporte un ordre, bien connu des théoriciens de la physique du chaos. Ainsi, seul un modèle fractal serait peut-être susceptible de décrire les régularités de l'ensemble dans l'espace des phases. Demeurés foncièrement linéaires ou euclidiens, les instruments classiques des sciences sociales ne sont pas encore capables d'intégrer dans une même approche la description et, *a fortiori*, l'explication de tels phénomènes.

83 La situation a été perçue par les auteurs qui déclarent que « Le Caire se brouille », « éclate » ou « implose ». Le choix des termes reste ambigu : il serait plus juste de dire que « la pyramide s'effondre ». Le « désordre » gagnerait à être remplacé par « l'ordre du chaos », qui permettrait de décrire les dynamiques spatiales et sociales dans leur ensemble et d'intégrer dans un même discours plusieurs phénomènes qui, dans un modèle linéaire, relèvent de niveaux d'observation apparemment éloignés.

84 La pyramide égyptienne s'effondre au gré de révolutions qui ne remettent pas en cause son infrastructure, mais recomposent puissamment le territoire et la société. Très succinctement, on peut proposer une interprétation de quelques remarques développées dans les articles du présent dossier :

- l'ordre chaotique du centre est représenté par l'hétérogénéité des structures morphologiques de la ville ancienne du Caire, les activités qui y cohabitent, la population qui y vit, comme les valeurs qui prévalent dans le système de perception et de représentation de la centralité de cet espace au sein de l'agglomération<sup>17</sup>. Il semble bien indicatif du résultat d'un effondrement (ou d'effondrements successifs) d'une pyramide sociale sur elle-même ;
- représentant les parties sommitales de la pyramide, une partie des classes dirigeantes serait restée à l'ombre du centre, où elles tendent d'ailleurs à étouffer<sup>18</sup>, tandis que d'autres auraient rebondi vers des périphéries parfois lointaines, suivies par une partie des classes moyennes (les parties les plus latérales de la pyramide ?) ;



- dans le même temps, les marges progressent et consolident la nouvelle disposition, aussi bien à l'échelle de l'ensemble de l'agglomération qu'au niveau intra-urbain, où elles viennent sédimenter les éléments qui s'y sont effondrés et combler les nouveaux vides interstitiels qui apparaissent entre les blocs ;
- l'infrastructure de l'édifice, qui n'a pas fondamentalement changé, continue à être entretenue par l'État central.

#### Pyramide et « despotisme oriental »

- 85 Dans leur approche de la centralisation égyptienne, nombre d'auteurs<sup>19</sup> ont invoqué les stéréotypes de « despotisme oriental », de « société hydraulique », de « mode asiatique de production ». Pour l'Égypte, plusieurs auteurs ont montré qu'il s'agit d'une erreur historique<sup>20</sup> qui tend à superposer les images anciennes et modernes d'une société plurimillénaire qui s'est néanmoins profondément transformée. Par ailleurs, il s'agit d'une imprécision conceptuelle, qui assimile « centralisme » et « despotisme oriental » sur la base de théories erronées. En effet, selon Etienne de La Boétie, Montesquieu reconnut lui-même plus tard que son ouvrage était mal composé<sup>21</sup> : de même que Marx ignorait les grandes civilisations de l'Asie lorsqu'il rédigea ses théories sur le « mode asiatique de production », cet auteur accumule les erreurs d'information et d'interprétation. Le déterminisme qui assimilerait gestion des ressources hydrauliques et centralisme est démontré selon un procédé analogique et réducteur, avec un biais méthodologique que l'on appellerait aujourd'hui une *ecological fallacy*.
- 86 A travers le monde, il est tout d'abord aisé de montrer que le centralisme dispose de bien d'autres outils que l'eau et le milieu naturel pour s'imposer. De même, le système de gestion de l'eau n'induit pas nécessairement un centralisme étatique : les Pays-Bas sont un admirable exemple de pays décentralisé, et il existe des pays « orientaux » de type fédéral (Emirats arabes unis, Pakistan) ou marqués par une nette polycéphalie (Maroc, Syrie). En second lieu, il ne faut pas confondre « centralisme » avec « despotisme » (au sens de « dictature », de « totalitarisme »). Cette théorie peut être infirmée par le développement des dictatures qui ont ensanglanté l'Europe du XX<sup>e</sup> siècle : l'Italie de Mussolini, l'Espagne de Franco et l'Allemagne de Hitler étaient précisément des États dont la structure était fondamentalement décentralisée. On pourrait même dire que le discours totalitaire s'y présentait comme un substitut à l'identité nationale dans des situations où, justement, l'unité n'allait pas de soi.
- 87 Le centralisme est le système qui produit la centralisation, autrement dit qui réunit dans un même centre, qui ramène à une direction unique tous les mouvements, tous les flux, toutes les informations. Le fait qu'un espace soit polarisé par la direction des échanges ne donne aucune indication quant à l'autorité du pouvoir qui le gouverne, lequel peut être fort ou faible : l'analogie peut être relevée, mais elle reste une position idéologique. Cette dernière est tout à fait soutenable, mais avec quelques précautions. Ainsi, le centralisme autorise en toute logique une certaine forme d'auto-organisation, car un pouvoir central non totalitaire, trop éloigné de sa base, ne peut plus contrôler les extrémités d'une hiérarchie par trop démultipliée ; c'est ce que nous avons défini comme le concept des « marges ». Cette forme de liberté ne peut avoir qu'une portée locale ou micro-sectorielle et ne recouvre que partiellement le concept de « démocratie », car elle profite davantage aux petits barons qu'à la plèbe, et plus aux valeurs traditionnelles qu'à celles du changement. En ce sens, on peut dire que le centralisme pervertit la démocratie. En même temps, le centralisme est un frein à la modernisation, ou, plus exactement, il induit un système de filtre régulateur : parce qu'elle est condamnée par nature à l'opacité

institutionnelle, la marginalité n'autorise tout processus de transformations que dans une logique de conversion<sup>22</sup> et non de réforme. Sur la longue durée, le centralisme explique l'instabilité des régimes politiques, condamnés à emprunter les mêmes canaux quelles que soient leurs intentions initiales. Toute forme de gouvernement est donc rapidement assimilée à celle du système et perd alors sa crédibilité : l'instabilité des régimes explique aussi la persistance de la structure.

- 88 Il n'y a pas plus de déterminisme « oriental » que de déterminisme de « milieu aride ou désertique ». L'inscription spatiale d'un groupe humain sur son territoire procède, certes, de contraintes « naturelles » très fortes, mais ces dernières ne constituent pas un bloc rigide et stéréotypé. Ces contraintes « naturelles » sont la combinaison d'un ensemble de facteurs qui répondent séparément — voire indépendamment — à des lois universelles dont les propriétés sont relativement bien connues, mais dont seul le dosage relatif, les interactions mutuelles, peuvent constituer une dimension synthétique explicative. Ces contraintes laissent libre cours à l'imagination des acteurs quant à la mise en valeur du territoire, mais dans certaines limites, qui sont notamment celles de la nature, de la technologie et de l'indépendance.
- 89 En ce sens, l'Égypte est tout à fait comparable à d'autres contrées, et le peuple égyptien est parfois tenté d'user des mêmes ruses que d'autres peuples pour subvenir à ses besoins. Il semble donc nécessaire tout à la fois de multiplier les comparaisons en sortant en particulier des voies classiques de l'« Orient » et du « tiers monde », et d'éviter de sombrer dans l'analogisme — et le concept de « despotisme oriental » en fournit un bon exemple — car l'approche comparatiste ne peut accompagner l'analyse qu'en première esquisse, et ne saurait transcrire le fin dosage du produit spatial et social des interactions.

---

## NOTES

1. uction) et le fonds  
00-1994).

2. (cités dans ce même

numéro par A. Madœuf et M. Guillet, et dans *Égypte/Monde arabe* n° 23 — à paraître — par E. Denis).

3. Panerai Ph. et Noweir S., « Du rural à rurbain », *Égypte/Monde arabe* n°1, 1<sup>er</sup> trim.1990, Cedej.

4. Source : Capmas, *Statistical Yearbook*, 1994.

5. Eurostat, Indicateurs démographiques, 1993.

6. der ägyptisches

Oasen », *Geographische Zeitschrift* 67,1979, pp. 240-261.

7. in Egypt », *Applied*

*Geography and Development*, vol. 44-1994, ISC, Tübingen.

8. Cf. Denis E., « La mise en scène des 'ashwaiyyât. Premier acte : Imbâba, décembre 1992 », *Égypte/Monde arabe* n°20, 4<sup>e</sup> trim. 1994, Cedej.

9. ment ici, sont largement

exposés dans les articles présentés dans ces pages.

10. Source : centre de l'association Caritas implantée dans ce quartier.
  11. Cf. Florin B., *Égypte/Monde arabe* n° 23, à paraître.
  12. Moriconi-Ebrard F., *GEOPOLIS, pour comparer les villes du monde*, Anthropos (Economica), Collection « Villes », Paris, 1994.
  13. Moriconi-Ebrard F., *L'Urbanisation du Monde depuis 1950*, Anthropos (Economica), Collection « Villes », Paris, 1993.
  14. Cf. Analyse de presse de H. Ayeb dans ce même numéro.
  15. Florin B., *op. cit.*
  16. Cf. *op. cit.*
  17. Madœuf A., *op. cit.*
  18. Cf. dans ce numéro l'article de Guillet M., *op. cit.*
  19. Waterbury John, *Hydropolitics in the Nile Valley*, University Press, Syracuse (NY), 1979 ; Ayeb H., *Géopolitique d'un grand axe fluvial: le Nil*, Thèse de doctorat en géographie, Paris VIII, 1991.
  20. erne. Essai d'histoire du paysage », in *Itinéraires d'Égypte*, IFAO, Le Caire, 1992.
  21. ndroits de cet ouvrage. » Cité par ETIEMBLE, 1956, préface à l'édition des *Lettres persanes*, 1960.
  22. Cf. Roussillon A., travaux à paraître dans *Logiques de conversion - Enjeux et mécanismes de la libéralisation en Égypte et en Algérie* (collectif), Cedej.
- 

## INDEX

**Mots-clés** : centralité, espace, géographie, marges, organisation, ville, statistiques

## AUTEUR

FRANÇOIS MORICONI-EBRARD

CEDEJ-OUCC